



Agrégation n°: P305034 - Bulletin officiel annexe au journal Dimanche

Église de Liège



103^{ème} année • N°4 • Juillet-Août • Juli - August 2025

Mot de l'évêque

Bienvenue au pape Léon XIV !

Wort des Bischofs

Herzlich willkommen Papst Leo XIV !



Table des matières

Édito / Leitartikel 3

**Mot de l'Évêque
Wort des Bischofs** 4

Bienvenue au pape Léon XIV ! 4

Herzlich willkommen Papst Leo XIV! 5

Agenda de l'Évêque 6

**Collectes prescrites
Vorgeschrieben Kollekten** 7

Fabriques d'église 8

I. Budget 2026 8

II. Modification Budgétaire (MB) 2025 : Rappel
des principes 8

III. Inventaire du patrimoine des églises :
Obligation légale de la fabrique 9

IV. La gestion dynamique du patrimoine
financier et immobilier des fabriques 10

V. Facturation électronique :
MERCURIUS = OUI – PEPPOL = NON 10

Nominations 11

I. Curie diocésaine 11

II. Pastorale territoriale, aumôneries,
Vie consacrée et Mouvements ecclésiaux 12

III. Remerciements - Départs 14

Notice de décès 15

PHOTO DE COUVERTURE :

Jean-Pierre DELEERSNIJDER,
montage photo : Jean LERUTH

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS

à rentrer au Service Communication :
communication@evechedeliege.be

ÉGLISE DE LIÈGE: 103^{ème} année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:

Jean-Pierre DELEERSNIJDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :

Aurélie HAVELANGE

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Éric de BEUKELAER,
Marc DAHM, François DELOOZ, Damien HONNAY,
Henri DERROITTE, Philippe LAMALLE,
Vincent PHILIPPART, Carmelina VOLPE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:

Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26

Secrétariat:

communication@evechedeliege.be

Direction:

responsable.communication@evechedeliege.be

MISE EN PAGE

Jean LERUTH

IMPRESSION

Imprimeries Malinoises SA.
Maanstraat 8, 2800 Mechelen
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

Erratum : le bulletin officiel de mai-juin 2025 porte le
numéro 3 et non le numéro 2

ABONNEMENTS 2025:

« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et
« EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement simple papier (tarif spécial pour
les fabriques d'église) : 50 €

• Abonnement digital + papier : 75 €
• Abonnement soutien : 95 €

Par virement sur le compte

BE09 7320 2154 4357

au nom de Cathobel asbl:

Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre

Contact: abonnement@cathobel.be

Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

POSSIBILITÉ POUR LES GERMANOPHONES:

ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE –
BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an

• Abonnement individuel: 35 €

• Abonnement de soutien: 55 €

• Abonnement pour l'étranger: 45 €

Par virement sur le compte

BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)

au nom de l'Évêché de Liège asbl

Contact: Secrétariat Économat

Tél.: 04/230.31.62

Du 20 mai au 25 juillet 325, à Nicée (l'actuelle Iznik en Turquie), quelque 300 évêques venus de tout le monde chrétien ont tenu le Concile de Nicée, à la demande de l'empereur romain Constantin 1er. C'était le premier concile œcuménique de l'histoire chrétienne. L'objectif était de résoudre une querelle théologique sur la nature du Christ, notamment la question de sa relation avec le Père : « comment maintenir le Dieu unique tout en affirmant que Jésus est Fils de Dieu et Dieu lui-même ? ». Le est le fruit de cette rencontre, même s'il a été réécrit et complété quelques années plus tard, en 381, au concile de Constantinople. Le petit adjectif « seul » sera ajouté dans la première affirmation : « je crois en un seul Dieu ». Tous les dimanches, les chrétiens récitent le symbole de Nicée-Constantinople : « je crois en un seul Dieu, Père et Créateur ».

Si 2025 est une année sainte, elle marque aussi le 1700^{ème} anniversaire du Concile de Nicée. De nombreuses rencontres sont organisées dans le monde, mais aussi au sein de notre diocèse, pour analyser cet événement lointain et oh combien contemporain. Le Credo est universel : il est récité partout dans le monde, il définit notre foi et unit tous les chrétiens du monde entier.



Ouverture du Concile de Nicée, Cesare Nebbia fresque du XIV^e siècle de la bibliothèque de Sixte-V au Vatican.

Vom 20. Mai bis zum 25. Juli 325 hielten etwa 300 Bischöfe aus der ganzen christlichen Welt in Nizäa (dem heutigen Iznik in der Türkei) auf Wunsch des römischen Kaisers Konstantin I. das Konzil von Nizäa ab. Es war das erste ökumenische Konzil in der christlichen Geschichte. Ziel war es, einen theologischen Streit über die Natur Christi zu lösen, insbesondere die Frage nach seiner Beziehung zum Vater: „Wie kann man den einen Gott aufrechterhalten und gleichzeitig behaupten, dass Jesus der Sohn Gottes und Gott selbst ist?“. Das Glaubensbekenntnis ist das Ergebnis dieses Treffens, auch wenn es einige Jahre später, im Jahr 381, auf dem Konzil von Konstantinopel umgeschrieben und ergänzt wurde. Das kleine Adjektiv „allein“ wird der ersten Aussage hinzugefügt: „Ich glaube an einen einzigen Gott“. Seither beten die Christen jeden Sonntag das Symbol von Nizäa-Konstantinopel: „Ich glaube an den einen Gott, den Vater und Schöpfer“. 2025 ist nicht nur ein heiliges Jahr, sondern auch der 1700. Jahrestag des Konzils von Nizäa. In der ganzen Welt, aber auch in unserer Diözese werden zahlreiche Treffen organisiert, um dieses weit zurückliegende und doch so zeitgenössische Ereignis zu analysieren. Das Credo ist universell: Es wird überall auf der Welt rezitiert, definiert unseren Glauben und vereint alle Christen auf der ganzen Welt.

Jean-Pierre Deleersnijder

Directeur de la Communication - Direktor für Kommunikation

Bienvenue au pape Léon XIV !

Chers Frères et Sœurs,

C'est une grande joie pour nous d'accueillir notre nouveau pape, élu le 8 mai 2025. Robert Prevost a pris le nom de Léon XIV.

Notre nouveau pape provient de l'ordre des augustins : saint Augustin est le docteur de la grâce et de l'amour. D'ailleurs le pape a inscrit dans son blason d'évêque, le cœur, symbole d'amour. La grâce est première, selon Augustin, elle est un don que nous ne méritons pas. La foi est notre réponse.

C'est pourquoi le pape a souligné le 24 mai combien le monde était souvent éloigné de la foi et combien celle-ci est nécessaire pour l'humanité. Le pape Léon a dit : « Aujourd'hui encore, nombreux sont les contextes où la foi chrétienne est considérée comme absurde, réservée aux personnes faibles et peu intelligentes ; des contextes où on lui préfère d'autres certitudes, comme la technologie, l'argent, le succès, le pouvoir, le plaisir ».

En réponse à cette attente, le Seigneur nous invite à la mission. Le pape Léon est missionnaire. Il a été envoyé au Pérou, dans les Andes. Il a été nommé évêque de Chiclayo, un diocèse dans lequel il a été un pasteur très apprécié. Il a connu les situations de pauvreté et de détresse, y compris dans le cadre d'inondations locales. Il est donc très favorable à la doctrine sociale de l'Église. C'est pourquoi il a pris le nom de Léon, pour se rattacher au pape Léon XIII, auteur de la première encyclique sociale *Rerum Novarum* (1891) et promoteur de la piété mariale.

Le jour de son élection, les premières paroles de Léon XIV furent : « La paix soit avec vous ». Et il a de suite ajouté : « ce sont les paroles du Christ adressées à ses disciples. » La paix dont le pape parle, ce n'est pas d'abord la paix que nous construisons, c'est la paix que nous recevons. « Mettons nos mains dans les mains du Christ », a-t-il ajouté. « Avançons. Aidez-nous à construire des ponts, par le dialogue, par une Église synodale ».



Le lendemain, le pape disait à propos de saint Pierre (Mt 16, 18) : « Pierre saisit ces deux aspects : le don de Dieu et le chemin à parcourir pour se laisser transformer, dimensions indissociables du salut ». Le don de Dieu, c'est la révélation que Pierre reçoit. Le chemin à parcourir, c'est la mission de l'Église.

Le pape Léon est Nord-Américain d'origine et Sud-Américain d'adoption ; il a des grands parents italien et de français ; il parle l'anglais, l'espagnol, l'italien, le français et même le quechua, il lit le latin, l'allemand et le portugais ; il a été missionnaire et évêque d'un diocèse ; il est un homme du terrain et un homme de Curie ; un canoniste et un théologien ; proche des pauvres et responsables des évêques, comme préfet de dicastère. Il unit de nombreux charismes différents. Il a été supérieur général des augustins et a visité toutes leurs communautés dans le monde, y compris celles de Belgique, comme le sanctuaire de Sainte-Rita à Bouge.

Rendons grâce à Dieu pour l'élection de notre nouveau pape, Léon XIV. Prions pour lui, afin qu'il puisse être fidèle à sa mission d'unité et de paix.

† Jean-Pierre Delville,
votre évêque

Herzlich willkommen

Papst Leo XIV!

Liebe Brüder und Schwestern!

Es ist eine große Freude für uns, unseren neuen Papst, der am 8. Mai 2025 gewählt wurde, willkommen zu heißen. Robert Prevost hat den Namen Leo XIV. angenommen.

Unser neuer Papst stammt aus dem Augustinerorden: Der heilige Augustinus ist der Lehrer der Gnade und der Liebe. In seinem Bischofswappen hat der Papst übrigens das Herz als Symbol der Liebe verewigt. Die Gnade ist laut Augustinus das Erste, sie ist ein Geschenk, das wir uns erst durch unseren Glauben verdienen.

Deshalb betonte der Papst am 24. Mei, wie weit die Welt oft vom Glauben entfernt ist und wie notwendig der Glaube jedoch für die Menschheit ist. Papst Leo sagte: „Auch heute gibt es viele Kontexte, in denen der christliche Glaube als absurd angesehen wird, als etwas für schwache und wenig intelligente Menschen; Kontexte, in denen er anderen Gewissheiten vorgezogen wird, wie Technologie, Geld, Erfolg, Macht und Vergnügen“.

Als Antwort auf diese Erwartung lädt uns der Herr zur Mission ein. Papst Leo ist ein Missionar. Er wurde nach Peru in die Anden gesandt. Er wurde zum Bischof von Chiclayo ernannt, einer Diözese, in der er ein sehr geschätzter Hirte war. Er hat Situationen von Armut und Not erlebt, auch im Zusammenhang mit lokalen Überschwemmungen. Daher steht er der Soziallehre der Kirche sehr positiv gegenüber. Aus diesem Grund nahm er den Namen Leo an, um an Papst Leo XIII. anzuknüpfen, der die erste Sozialenzyklika *Rerum Novarum* (1891) verfasste und die Marienfrömmigkeit förderte.

Am Tag seiner Wahl waren die ersten Worte von Leo XIV: „Friede sei mit euch“. Und er fügte sofort hinzu: „Dies sind die Worte Christi, die er an seine Jünger richtete.“ Der Frieden, von dem der Papst spricht, ist nicht in erster Linie

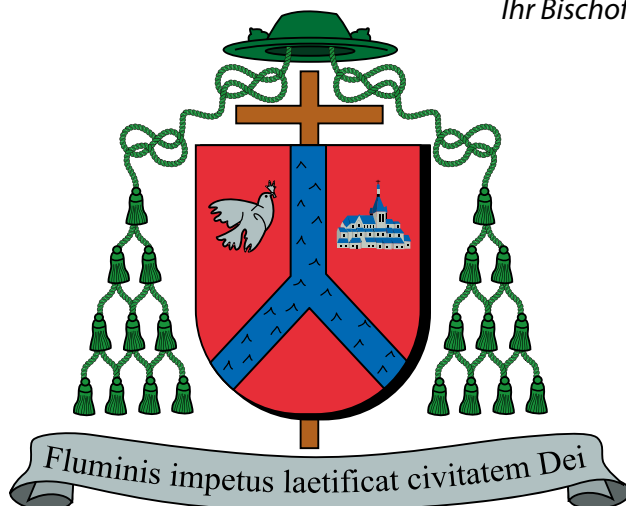
der Frieden, den wir aufbauen, sondern der Frieden, den wir empfangen. „Lassen Sie uns unsere Hände in die Hände Christi legen“, fügte er hinzu. „Lassen Sie uns vorangehen. Helfen Sie uns, Brücken zu bauen, durch Dialog und durch eine synodale Kirche“.

Am nächsten Tag sagte der Papst über den heiligen Petrus (Mt 16,18): „Petrus erfasst diese beiden Aspekte: das Geschenk Gottes und den Weg, den man gehen muss, um sich verwandeln zu lassen, untrennbare Dimensionen des Heils“. Das Geschenk Gottes ist die Offenbarung, die Petrus empfängt. Der Weg, den er gehen muss, ist die Mission der Kirche.

Papst Leo ist gebürtiger Nordamerikaner und adoptierter Südamerikaner; er hat italienische und französische Großeltern; er spricht Englisch, Spanisch, Italienisch, Französisch und sogar Quechua; er liest Latein, Deutsch und Portugiesisch; er war Missionar und Bischof einer Diözese; er ist ein Mann der Praxis und ein Mann der Kurie; ein Kanonist und ein Theologe; den Armen nahe stehend und als Präfekt eines Dikasteriums für die Bischöfe verantwortlich. Er vereint viele verschiedene Charismen. Er war Generaloberer der Augustiner und besuchte alle ihre Gemeinschaften auf der ganzen Welt, auch die in Belgien, wie das Heiligtum der Heiligen Rita in Bouge.

Danken wir Gott für die Wahl unseres neuen Papstes, Leo XIV. Beten wir für ihn, dass er seiner Mission der Einheit und des Friedens treu bleiben kann.

† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof



Agenda de l'Évêque

Juillet - Juli 2025

1	Liège, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
	Liège, 12h	Table d'hôtes
2	Eglise Saint-Gilles, 9h	Célébration – Neuvaine Bienheureuse Eugénie
3	Liège, 11h	Excursion du doyenné de Hesbaye
4	Séminaire, 16h30	Scrutins et Conseil d'admission
5	Banneux, 14h	Célébration avec les « Gens du Voyage »
6	Cornillon, 10h30	Messe d'action de grâce
7	Seraing, 11h	Visite de la «Maison Papillon»
21	Liège, Cathédrale, 11h	Te Deum
27	ND des Anges, 10h30	Messe d'envoi du Jubilé des jeunes
22/07-10/08 - Vacances		

Août - August 2025

15	Banneux, 10h30	Messe internationale
	Banneux, 15h	Bénédiction des malades
16-22	Lourdes	Pèlerinage liégeois
25-29	Pradines - France	Groupe des Dombes



15 août (Assomption) : Caritas Secours

Chaque année, à la fête de l'Assomption, la collecte est faite au profit de Caritas Secours. Au sein de notre diocèse, Caritas Secours soutient 72 associations actives dans l'aide sociale de proximité. Leur but est de venir en aide à toute personne touchée par la pauvreté.

Cela concerne : l'aide d'urgence (inondations), les services sociaux, l'accompagnement vers la réinsertion sociale, les écoles de devoirs, les camps de vacances pour les enfants des familles précarisées, l'écoute, l'aide alimentaire, l'aide au logement, l'accompagnement et l'accueil des primo-arrivants, cours d'alphabétisation, maisons d'accueil et d'hébergement, accompagnement des sans-abris, etc.

Plus que jamais, la lutte contre les inégalités et la précarité a besoin d'une réelle solidarité de tous et d'une entraide effective. Merci d'avance pour votre générosité ! La collecte peut aussi être faite un week-end proche de l'Assomption. Un don peut en outre être effectué sur le compte de Caritas Secours Liège au n° BE04-2400-8007-6231 avec en communication : 15/08/25. Ou directement en ligne via le site www.caritassecours.be.

Infos: R.Kerzmann au 0486/26.23.21



Numéro de compte bancaire

BE93 3631 4768 5267

ASBL Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Communication

Collecte prescrite 'Nom de la collecte'

15. August (Mariä Himmelfahrt): Karitative Diözesandienste

Jedes Jahr wird am Fest Mariä Himmelfahrt für Caritas Secours gesammelt. Innerhalb unserer Diözese unterstützt Caritas Secours 72 Vereine, die in der sozialen Nachbarschaftshilfe tätig sind. Ihr Ziel ist es, allen Menschen zu helfen, die von Armut betroffen sind.

Dies betrifft: Nothilfe (Überschwemmungen), Sozialdienste, Begleitung bei der sozialen Wiedereingliederung, Hausaufgabenschulen, Ferienlager für Kinder aus prekarierten Familien, Zuhören, Nahrungsmittelhilfe, Wohnungshilfe, Begleitung und Aufnahme von Neuzuwanderern, Alphabetisierungskurse, Aufnahme- und Unterbringungshäuser, Begleitung von Obdachlosen, etc.

Mehr denn je braucht der Kampf gegen Ungleichheit und Prekarität eine echte Solidarität aller und eine effektive gegenseitige Hilfe. Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit! Die Kollekte kann auch an einem Wochenende in der Nähe von Mariä Himmelfahrt gesammelt werden. Eine Spende kann außerdem auf das Konto der Caritas Secours Liège unter der Nummer BE04-2400-8007-6231 mit der Mitteilung: 15/08/25 getätigt werden. Oder direkt online über die Website www.caritassecours.be.

Infos: R.Kerzmann unter 0486/26.23.21



Kontonummer

BE93 3631 4768 5267

VoG Évêché de Liège

25, rue de l'Évêché – 4000 Liège

Mitteilung

Vorgeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'

I. Budget 2026

Nos traditionnelles instructions annuelles pour la tenue de votre budget 2026 vous ont été adressées sur la boîte courriel générique de votre fabrique et elles sont mises à votre disposition sur le site internet du diocèse.

Le planning de dépôt des budgets à l'évêché y est également disponible.

Ci-après, nous ne détaillerons que quelques points d'attention :

Adaptation des « tarifs » :

D6B : **Bulletin officiel – Eglise de Liège** – Dimanche : Le nouveau tarif 2026 d'un abonnement imposé est de **75 €**. Souscription de minimum un abonnement papier et maximum trois. Ce prix couvre l'abonnement papier d'un an à l'hebdomadaire « Dimanche - Eglise de Liège » + 6 « bulletins officiels du diocèse de Liège ».

D40 : Le tarif des **visites décanales** reste à **30 €**, comme depuis des années. Il est dû sans né-

cessité de facture puisqu'il s'agit d'une instruction diocésaine. Il est cependant rappelé aux équipes des doyennés de bien vouloir adresser un rappel annuel aux fabriques, en mentionnant surtout le numéro de compte du doyen.

D50 : **SABAM – Reprobel – Unisono** : Montant 2025 = **70 €**. L'année 2024 avait connu une réduction ponctuelle grâce à notre négociation sur les impacts « Covid ». Depuis 2025, les tarifs reprennent leur adaptation indiciaire.

Pour simplifier et accélérer la procédure et économiser les frais d'impression et d'envoi, la transmission de vos documents budgétaires, dûment signés et scannés, est vivement recommandée par courriel ou par logiciel.

La communication officielle entre fabrique et évêché se fait désormais exclusivement via les adresses courriels génériques que chaque fabrique doit désormais utiliser.

II. Modification Budgétaire (MB) 2025 : Rappel des principes

Votre budget initial 2025 a été préparé et approuvé de nombreux mois avant même le début de l'exercice concerné.

Des événements imprévus et la réalité des opérations (pensons à un sinistre, aux augmentations des coûts énergétiques ou des assurances, par exemples) font qu'il est souvent nécessaire d'adapter le budget initial par une ou plusieurs modification(s) budgétaire(s) en cours d'exercice.

N'oublions pas qu'il est **obligatoire** d'avoir un budget (ou une modification budgétaire), approuvé(e) par la commune, pour engager des dépenses. Il est interdit par exemple d'attribuer des travaux sans que les crédits prévus n'aient été approuvés au budget.

Par contre, il n'est pas nécessaire de multiplier les modifications budgétaires pour toute adaptation. Il y a une tolérance appelée « **ajustement interne** », qui permet de ne pas procéder à une modification budgétaire, au cas où les changements sont mineurs et restent dans l'enveloppe du total d'un chapitre des dépenses, surtout si des augmentations sont compensées par des diminutions de même montant.

Lors de l'approbation du compte de l'année antérieure (2024), il serait tentant de vouloir **utiliser un éventuel « boni »**, le résultat réel du compte, en l'intégrant en MB dans l'exercice en cours (2025). Cette pratique **n'est pas conforme** aux règles comptables fabriciennes,

bien qu'elle puisse être acceptée exceptionnellement. **Le boni comptable 2024 est intégré dans le calcul du tableau de tête (pour déterminer l'article de recette R20) du budget de l'année 2026.** Changer cette règle provoquera des problèmes complexes pour les budgets ultérieurs.

Suivant les circulaires de la Région Wallonne applicables aux établissements publics de la commune, la **date ultime de dépôt** des mo-

difications budgétaires est le **15 octobre** de l'année en cours. Selon les communes il peut y avoir une certaine tolérance jusqu'à la fin octobre. Au-delà, les modifications budgétaires ne seront acceptées que s'il y a accord de la commune de telle sorte que celle-ci puisse délibérer sur la modification budgétaire dans l'année en cours. Il est exclu d'accepter une modification budgétaire introduite au-delà de l'exercice concerné.

III. Inventaire du patrimoine des églises : Obligation légale de la fabrique

Pour rappel, la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté en 2023 un **décret visant à mieux protéger le patrimoine culturel mobilier.**

Il stipule que les objets mobiliers des églises doivent faire l'objet d'un **inventaire descriptif.**

Certes, cette obligation n'est pas neuve. Elle figure déjà dans le décret impérial de 1809, qui charge la fabrique d'une mise à jour annuelle des inventaires (article 55).

L'arrêté d'application précise que les inventaires doivent être **transmis à l'administration** du patrimoine culturel (Fédération Wallonie-Bruxelles), **au plus tard le 31 décembre 2027.** Le CIPAR est désigné par l'administration pour assurer et valider cette transmission de façon électronique via la base de données interdiocésaine.

Donc, les conseils de fabrique doivent réaliser les inventaires et en introduire les données sur le site internet du CIPAR endéans ce délai, qui se réduit évidemment.

Cela constitue un sérieux défi pour les fabriciens.

- Conscients de l'importance de ce travail, le CIPAR et les services diocésains du patrimoine et des fabriques d'église, se mettent à la disposition des fabriciens en leur pro-

posant :

- Une brochure « **Réaliser l'inventaire d'une église paroissiale** »
- Une **base de données** accessible on line avec une clé d'accès personnalisée
- Un **manuel pratique** d'utilisation
- **Des formations** portant sur la technique d'inventaire et sur le fonctionnement du logiciel
- Différentes formules d'aide, à discuter, (dont la possibilité de sous-traiter cette réalisation, contre rémunération, par le CIPAR) pour vous permettre de réaliser votre inventaire.

Si la réalisation de cet inventaire a un coût, le montant est à inscrire en dépense à votre budget et la commune ne peut pas refuser cette dépense puisqu'il s'agit d'une obligation légale. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir tous les conseils et services nécessaires à ce travail qui doit permettre de mieux connaître, protéger et valoriser l'important patrimoine dont nous sommes dépositaires. Vous pouvez contacter, soit vos responsables diocésains du patrimoine (04 220 53 65 • patrimoine@evechedeliege.be), soit directement l'équipe du CIPAR (081 25 10 80 • info@cipar.be • <https://cipar.be>).

IV. La gestion dynamique du patrimoine financier et immobilier des fabriques

Comme déjà présenté lors de nos formations, notre service est à votre disposition pour vous aider dans les bonnes pratiques et les conseils de gestion dynamique de votre patrimoine de fabrique.

Il existe un cadre légal, avec des placements financiers autorisés et d'autres interdits, et, pour l'immobilier, des mesures obligatoires de tutelle.

Le mot d'ordre est de mieux rentabiliser votre patrimoine en analysant sa composition et en trouvant des solutions qui, à la fois, vous facilitent votre vie de bénévole et vous assurent un meilleur rendement.

Nous pensons particulièrement aux **immeubles privés anciens difficiles à entretenir et à rénover**, pourquoi ne pas vendre et réinvestir dans de l'immobilier neuf plus rentable et plus facile à gérer ? Confiez-vous votre situation et vos réflexions pour nous permettre de vous conseiller ;

Pour les baux à ferme, n'oubliez pas les services gratuits disponibles au SPW agriculture avec la nouvelle Agence du Foncier Agricole

Wallon (voir numéros précédents du Bulletin Officiel d'Eglise de Liège) ;

En ce qui concerne les antennes GSM, les deux opérateurs historiques (Proximus et Orange) ont tendance à regrouper leurs installations en une seule via leur société « Mwingz ». Et il y a aussi le nouvel opérateur DIGI qui approche de façon un peu disparate certaines fabriques : nous sommes là pour leur rappeler les conditions favorables négociées centralement avec les diocèses belges. N'hésitez pas à nous tenir au courant de leurs démarches ;

Pour les projets éoliens, il faut obligatoirement un dossier à soumettre à la tutelle du Gouverneur, quelle que soit la dénomination du contrat (option, droit de superficie, servitude, projet, ...), toutes les propositions sont constitutives de cession de droits immobiliers. Notre service doit aussi remettre un avis obligatoire, mais, au préalable, vous assiste dans la négociation avec les opérateurs.

Bon nombre de contrats ont pu être mieux rentabilisés grâce à notre intervention : on parle quand même de loyers annuels de l'ordre de 20.000 euros !!

V. Facturation électronique : MERCURIUS = OUI – PEPPOL = NON

Comme déjà signalé à depuis des années, les fabriques doivent être inscrites sur la plateforme officielle « **Mercurius** » avec leur adresse générique pour RECEVOIR les factures par voie électronique. Voici le lien explicatif :

<https://bosa.belgium.be/fr/services/mercurius>
Vous cliquez sur «enregistrez-vous».

Mais il faut que vous puissiez agir avec votre carte d'identité ou l'application Itsme», comme

représentant légal de votre fabrique, d'où la vérification par vos soins de ce qui est présent comme « fonctions » à la Banque Carrefour des Entreprises pour votre fabrique.

Par contre, il n'y a pas d'obligation d'être inscrit sur **PEPPOL** car les fabriques n'EMETTENT pas de factures et ne sont pas assujetties à la TVA.

Philippe LAMALLE

I. Curie diocésaine

- Au 1^{er} septembre 2025, le père **Patrick BONTE**, O.S.C. (Croisier), achève sa mission de Vicaire épiscopal pour le Vicariat de la Vie consacrée, les Mouvements Ecclésiaux et les Sanctuaires. Mgr l'Évêque le remercie pour toutes ces années de service zélé au diocèse de Liège et pour le soin et la bienveillance dont il a fait preuve envers les personnes concernées.
- Le père **Patrick BONTE** devient adjoint au Vicariat pour la Vie consacrée, les Mouvements Ecclésiaux et les Sanctuaires pour un mandat de deux années. En outre, il rendra différents services au sein de la Curie diocésaine.
- Au 1^{er} septembre 2025, Mme **Carine DEQUENNE**, consacrée de la Communauté de l'Emmanuel et canoniste de formation, est nommée Déléguée épiscopale pour le Vicariat de la Vie consacrée, les Mouvements Ecclésiaux et les Sanctuaires. Avec ses deux adjoints, le père Patrick Bonte et Monsieur François Delooz, ils veilleront aux liens vivifiants entre le diocèse de Liège et ces différentes réalités.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Olivier WINDELS** achève sa mission de Vicaire épiscopal du Vicariat Annoncer l'Évangile. Mgr l'Évêque le remercie pour toutes ces années de service zélé au diocèse de Liège et pour le nouveau service qu'il s'apprête à rendre aux fidèles de l'UP Blegny.
- Au 1^{er} septembre 2025, sœur **Marie DE LOVINFOSSE** C.N.D. (Congrégation de Notre-Dame de Montréal), Déléguée épiscopale du Vicariat Chemins de Mission, reprend en outre les services du Vicariat Annoncer l'Évangile (Catéchèse, Catéchuménat et Liturgie & Sacrements). Le Vicariat élargi recevra un nouveau nom qui sera communiqué ultérieurement.
- Au 30 juin 2025, le Professeur **Henri DERROITTE** arrête sa mission de co-Délégué épiscopal au Vicariat de la Synodalité et de la Formation. Mgr l'Évêque le remercie pour son implication au service du diocèse et pour la richesse de ses réflexions en théologie pratique. Le Professeur Derroitte poursuivra sa mission de Modérateur du Conseil Pastoral Diocésain. L'abbé Yves Keumeni poursuit sa mission de Vicaire épiscopal pour le Vicariat de la Synodalité et de la Formation.
- Au 1^{er} septembre 2025, **le pèlerinage diocésain de Lourdes** ne fera plus partie du Vicariat Chemins de missions et sera pris en charge par le Vicariat de la Santé. Mgr l'Évêque remercie Madame Gaby Pinckers et l'ensemble des organisateurs pour leur engagement sans faille au service des pèlerins liégeois et leur souhaite un pèlerinage 2025 rempli de joie et d'espérance.
- Au 1^{er} septembre 2025, les autres pèlerinages qui désirent être soutenus par le diocèse seront en lien étroit avec le Vicariat pour la Vie consacrée, les Mouvements Ecclésiaux et les Sanctuaires.

II. Pastorale territoriale, aumôneries, Vie consacrée et Mouvements ecclésiaux

- Au 1^{er} septembre 2025, les pères **Hugues BADA** et **Tanguy RIVIÈRE**, O.Praem. (Prémontrés de Leffe) sont nommés desservants au service de l'abbaye du Val-Dieu, pour un mandat de trois années dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, le père **Hugues BADA** O.Praem. devient, en outre, célébrant régulier au sanctuaire de Cornillon.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Jean-Claude BANTU**, prêtre de l'archidiocèse de Kisangani, doctorant à l'Université catholique de Lille, achève sa mission de vicaire de l'Unité pastorale [UP] Liège-Hauteurs et devient vicaire dans l'UP Ekklesia (Aywaille-Sprimont), sous la responsabilité du curé-doyen Marc Fontaine, pour un mandat de deux années.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Nicodème BIOUMLA**, prêtre du diocèse d'Eséka (Cameroun) en mission dans notre diocèse, achève sa mission dans l'UP Vallée du Geer. Mgr l'Évêque le remercie pour la mission qu'il a assumée avec courage face à l'adversité. L'abbé Bioumla est nommé, au 1^{er} septembre, vicaire desservant de l'UP Alliance JupilleGrivegnéeHauteurs, sous la responsabilité du curé Ralph Schmeder, pour un mandat de trois années dont la première est probatoire.
- L'abbé **Pierre BYAKUNDA** est déchargé de sa mission de vicaire de l'UP Notre-Dame aux Portes du Condroz au 31 août 2025. Il est nommé, au 1^{er} septembre, administrateur paroissial de l'UP Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem pour une période de trois années, dont la première est probatoire. Avec l'abbé Dieudonné Bongo, vicaire, Monsieur le diacre permanent Christian Remy, Madame Yvette Bohet, assistante paroissiale et les membres de l'équipe pastorale de l'UP, ils assumeront le soin pastoral de l'UP Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem. Le père dominicain Dung Pham, arrivé dans l'UP il y a un an, recevra une nouvelle mission qui sera communiquée en temps utile.
- Au 1^{er} mai 2025, Monsieur **Olivier DEGAND** est nommé intendant au sein du Vicariat de la Vie consacrée, les Mouvements Ecclésiaux et les Sanctuaires pour un mandat de trois années dont la première est probatoire. Sa mission s'effectuera principalement au sein du Foyer de Charité de Spa-Nivezé.
- Au 1^{er} septembre 2025, une communauté d'oblats de Marie Immaculée de la province de Pologne s'établira au presbytère de Saint-Martin (Liège). Elle réunira à terme 3 à 4 religieux. En septembre, le Père **Roman DOMAGALA** O.M.I., y arrivera et est nommé pour une année, vicaire de l'UP sous la responsabilité du curé, le père Marek Adamczuk O.M.I.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Hervé DOSSA**, de l'archidiocèse de Cotonou (Benin), vient dans notre diocèse pour faire un doctorat, précédé d'un master 60 à l'UCLouvain. Il est nommé vicaire dans l'UP ND aux portes du Condroz, sous la responsabilité du curé Vincent Jemine, pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.

Nominations

- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Alain Parfait ENYEGUE**, prêtre de l'archidiocèse de Bertoua (Cameroun) vient faire une expérience pastorale dans notre diocèse. Il est nommé vicaire dans l'UP de Baelen-Welkenraedt, sous la responsabilité du curé Joseph Schmetz, pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, le père **Frédéric INGELE** O.M.I. (oblat de la province du Congo) arrive dans notre diocèse et est inscrit en Master 60 en vue du doctorat. Il est nommé vicaire dans l'UP Jean XXIII – Val de Vesdre (Limbourg-Verviers) et prêtre desservant du doyenné de Verviers sous la responsabilité du curé-doyen Stanis Kanda, pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, le père **Joël KALAKI** O.M.I. (oblat de la Province du Congo), arrive dans notre diocèse pour faire un Master en études bibliques à UCLouvain. Il est nommé vicaire dans l'UP de Dison, sous la responsabilité de l'administrateur paroissial Freddy Matongo O.M.I., pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} juin 2025, le mandat de Madame **Joëlle NIZET** comme membre de l'équipe d'accompagnement (aumônerie) du CHS site Notre-Dame des Anges (Liège) est reconduit pour une durée de trois années.
- Au 1^{er} septembre 2025, Monsieur l'abbé **Alain-Didier KITENGE** est déchargé de sa mission de vicaire de l'UP Alliance Jupille-Grivegnée-Hauteurs. Au 1^{er} septembre, l'abbé Kitenge est nommé Administrateur paroissial de l'UP ND des Six clochers pour un mandat de trois années dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, le père **André KOMPERDA** O.F.M. (franciscain) est déchargé de sa mission d'Administrateur paroissial de l'UP Notre-Dame des 6 clochers – Villers-le-Bouillet. Mgr l'Évêque le remercie pour la mission assumée avec détermination. Au 1^{er} octobre 2025, le père Komperda est nommé vicaire au service de l'UP ND des sources (Chaudfontaine-Trooz), sous la responsabilité du curé Jean-Pierre Leroy, pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Adrian NISTOR**, prêtre gréco-catholique roumain, marié et père de deux filles, vient desservir la communauté gréco-catholique du diocèse de Liège et est nommé vicaire dans l'UP ND des champs (Hannut-Lincent) sous la responsabilité du curé Pierre Vandormael, pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Thomas SABBADINI**, administrateur paroissial de l'UP Notre-Dame de Grâce – Amay, depuis le 1^{er} février 2021, est nommé curé de cette même UP pour un mandat renouvelable de six années. Avec les membres de l'Équipe pastorale, ils assumeront le soin pastoral de l'UP Notre-Dame de Grâce – Amay.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Ralph SCHMEDER**, administrateur paroissial de l'UP Alliance Jupille-Grivegnée-Hauteurs, depuis le 1^{er} juillet 2021, est nommé curé de cette même UP pour un mandat renouvelable de six années. Avec son vicaire, l'assistante paroissiale et les membres de l'Équipe pastorale, ils assumeront le soin pastoral de l'UP Alliance Jupille-Grivegnée-Hauteurs.

Nominations

- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Yves TCHOUMOU**DI achève sa mission de vicaire dans l'UP Saint-François d'Assise au pied des Fagnes (Malmedy). Il est nommé Administrateur paroissial dans l'UP Vallée du Geer (Bassenge) pour un mandat de trois années renouvelables dont la première est probatoire.
- Au 1^{er} juin 2025, le mandat de Membre de l'équipe d'accompagnement (aumônerie) de la Clinique CHC Waremme de Sœur **Anna BICH TRAN THI**, de la Congrégation des Sœurs amantes de la Croix, est reconduit pour une durée de trois années.
- Au 15 novembre 2025, l'abbé **Jacques VEYS** est déchargé de sa mission de curé de l'UP Six Clochers de Blegny. L'abbé Veyss sera nommé, au 15 novembre, vicaire du doyenné de Basse-Meuse et desservant de l'UP de Blegny.
- L'abbé **Olivier WINDELS** est nommé, au 15 novembre 2025, curé de l'UP Six Clochers de Blegny pour un mandat de six ans. En outre, il reste desservant de l'UP Visé. Avec Dominique Chai-neux, assistante paroissiale, et l'équipe pastorale de l'UP Six Clochers de Blegny, ils assumeront le soin pastoral de l'UP Six Clochers de Blegny.
- Au 1^{er} septembre 2025, l'abbé **Bernard Gouda YABRE**, prêtre du diocèse de Manga (Burkina Fasso), vient faire une expérience pastorale dans notre diocèse et est nommé vicaire dans l'UP Saint-François-d'Assise-au-pied-des-Fagnes (Malmedy) pour un mandat de trois années dont la première est probatoire, sous la responsabilité du curé-doyen Vital Nlandu.

III. Remerciements - Départs

- Au 1^{er} septembre 2025, la mission de coordination pastorale de l'UP Saint-Léonard – Liège-Nord – Vottem confiée pour une année à Madame **Yvette BOHET-MARDAGA** et Monsieur le diacre Christian Remy arrive à son terme. Tous deux restent actifs au sein de l'UP. Monseigneur l'Évêque les remercie chaleureusement pour la façon exemplaire avec laquelle ils ont rempli leur mission.
- Au 1^{er} septembre 2025, le chanoine **Pierre HANNOSSET** est déchargé de sa mission de vicaire de l'UP Saint-Martin (Liège) afin de se consacrer à ses missions à la Cathédrale et auprès de Cathobel pour les messes télévisées. Mgr l'Évêque le remercie pour le soin qu'il a réservé aux paroissiens de cette unité pastorale.
- Au 30 juin 2025, le Professeur **Guido MEYER** a arrêté sa mission d'Adjoint au Vicariat de la Synodalité et de la Formation. Mgr l'Évêque le remercie pour les nombreux services qu'il a rendu durant cette année.
- Au 1^{er} septembre 2025, Madame **Ruth LAGEMANN**, responsable de la Communauté du Chemin Neuf, quittera la communauté de Liège afin d'assurer une nouvelle mission que lui confie sa communauté. Mgr l'Évêque la remercie pour son implication dans le diocèse, pour les nombreux services qu'elle y a rendu et pour l'optimisme avec lequel elle a favorisé le dialogue œcuménique dans le diocèse. Ses mandats de membre de l'équipe vicariale du Vicariat pour la vie consacrée, les mouvements ecclésiaux et les sanctuaires et de la commission œcuménique prennent fin à cette date.



Chanoine Georges Meuris

Le chanoine Georges Meuris est décédé ce 9 mai 2025, à Liège. Il était né à Liège le 3 juillet 1931. Il a fait ses études secondaires à Saint-Barthélemy, à Liège.

Il a suivi sa formation théologique aux Séminaires de Saint-Trond et de Liège. Il a été ordonné prêtre le 17 décembre 1955. Il a ensuite été envoyé à l'Université catholique de Louvain pour une licence en sciences pédagogiques, qui a été suivie d'un doctorat en sciences de l'éducation, obtenu en 1964. Dans la foulée de ces études il a été nommé en 1961 professeur à l'École normale de Theux. De 1963 à 1976, il a été nommé professeur à l'École normale moyenne de Saint-Barthélemy, à Liège. Dès 1959, il était aussi assistant en pédagogie à l'Université catholique de Louvain. Il a rédigé sa thèse de doctorat en 1964 avec le titre : « *Élaboration psychométrique d'une batterie de tests d'aptitudes mentales. Niveau enseignement secondaire* ». Devenu professeur, il a approfondi l'histoire de l'éducation ; sur un point plus précis, il a analysé l'école liégeoise des Frères de la vie commune vers 1525. Il a aussi comparé différents types d'éducation dans le monde. Il s'est intéressé à la mondialisation en rapport avec l'éducation. Pour la Belgique, il a comparé l'enseignement libre catholique et l'enseignement officiel.

Par son enseignement à l'école normale, il a été intéressé par le sport et il est devenu aumônier de la Fédération nationale sportive de l'enseignement libre, de 1996 à 2014. Il était un fervent supporter du Standard de Liège. Il a écrit un article sur la psychologie du gardien de but et une analyse psychologique du football. Après son éméritat à l'Université il a été nommé chanoine de la cathédrale de Liège ; il est devenu le secrétaire du chapitre de la cathédrale, ainsi que son archiviste. Il a travaillé aussi à l'évêché à classer les archives de Mgr Albert Houssiau.

Georges était un bon compagnon pour ses confrères et rayonnait la bonne humeur. Il a pris au sérieux son engagement dans l'éducation et s'est investi beaucoup en faveur de ses étudiants. Il a beaucoup aimé son Église locale. Il prêchait volontiers à la cathédrale en mettant en œuvre ses talents de pédagogue. Le diocèse de Liège lui est très reconnaissant pour son engagement et son témoignage.



Frère Jean Marie Lambert

Salésien coadjuteur

Jean Marie est né à Verviers en 1937. En 1949, il rejoint l'institut Don Bosco pour des études techniques en mécanique.

Il y côtoie plusieurs salésiens dont les témoignages le marquent profondément. Il entre au noviciat dès la fin de ses études. Il fait profession en 1956 à Farnières. L'année d'après, nous le retrouvons à Turin pour trois ans de formation à la fois technique dans son métier de mécanicien et en spiritualité et pédagogie salésienne. De retour de Turin, il rejoint sa chère ville de Verviers où il effectuera toute sa carrière d'abord comme professeur de dessin, puis comme chef d'atelier mécanique, mettant toutes ses compétences au service de générations d'élèves. En parallèle, il commence comme animateur au patro Don Bosco de Verviers dont il restera un ardent défenseur jusqu'à son dernier souffle. Depuis sa pension comme enseignant, il continuait, à partir de Farnières à veiller fidèlement sur le patro multipliant les aller-retour pour accompagner les nouvelles générations d'animateurs et leur insuffler l'esprit salésien. Bricoleur, dessinateur, ingénieux, on ne compte plus les décors, bricolages, jeux de société qu'il a façonnés. Homme de caractère, Jean Marie est toujours resté fidèle à ses principes et si d'aventure il haussait le ton s'était toujours avec le souci du plus petit, du plus faible et dans le respect de chacun.

Mgr Jean-Pierre Delville



© Jean-Pierre DELEERSNIJDER

La messe de funérailles du pompier Maxime Coessens décédé tragiquement dans l'incendie survenu à la prison de Lantin a généré une explosion d'émotions dans la cathédrale de Liège le 5 juin 2025.